

L'ANIMATION EN LUTTE



LE 9 ET 10 MARS ON CONTINUE !

Les mobilisations très suivies de novembre et décembre 2021 ont fait émerger dans le débat public le sujet de la précarité d'une grande partie des personnels de l'animation, trop souvent vacataires ou contractuels.

La charge de travail exponentielle, les sous-effectifs chroniques et les taux d'encadrement en perpétuelle diminution ne permettent plus à tous les personnels de l'animation d'exercer leurs missions dans de bonnes conditions. Prendre le temps d'avoir une réelle réflexion pédagogique pour proposer des activités de qualité et travailler dans des conditions satisfaisantes devient impossible.

Le gouvernement a répondu à ces mobilisations d'ampleur par des Assises de l'animation, qui se sont conclues par des annonces en décalage complet avec les revendications des salarié.e.s. !

Seules les problématiques des employeurs ont été prises en compte, et si des mesures ont été prises pour soutenir l'animation volontaire, rien n'est prévu pour l'animation professionnelle, hormis la création d'un « comité de filière » chargé d'appliquer une « feuille de route » aux contours flous.

Ces réponses sont nettement insuffisantes et témoignent d'une forme de mépris à l'encontre des personnels de l'animation. Dans l'animation comme pour tous les cadres d'emplois de la communauté éducative (comme par exemple les ATSEM) des revalorisations immédiates sont nécessaires : dégel du point d'indice et reconnaissance des compétences professionnelles par la création de cadres d'emplois permettant des perspectives de carrière.

**SALAIRES, CARRIÈRES, CONDITIONS DE TRAVAIL :
LE COMPTE N'Y EST PAS !**

La FSU Territoriale appelle l'ensemble des anims à rejoindre le 8 mars prochain, la journée de grève internationale pour les droits des femmes.

Elle appelle également les professionnels de l'animation à la grève le 9 mars, et à s'organiser localement le 10 mars pour envisager les suites du mouvement.

Le jeudi 10 mars à la Bourse du Travail de Paris, une assemblée générale de l'animation se déroulera en présence de collectifs venus de tout le pays.

Les "Debouts de l'animation" seront pour les animatrices et animateurs l'occasion de réaffirmer les principes et les valeurs de leur métier.





La FSU Territoriale appelle les professionnels à faire entendre leur voix et à participer aux actions pour :

LA REVALORISATION DES GRILLES DE SALAIRE DES ADJOINTS D'ANIMATION ET DES ANIMATEURS POUR RELANCER L'ATTRACTIVITÉ DE NOS MÉTIERS

LA CRÉATION D'UN CADRE D'EMPLOIS EN CATÉGORIE A POUR LA FILIÈRE ANIMATION (CONCOURS ET DÉROULEMENT DE CARRIÈRE)

LE DÉGEL DU POINT D'INDICE

UNE AMPLITUDE HORAIRE DE TRAVAIL DIMINUÉE ET SANS COUPURES

LA FIN DES TEMPS PARTIELS IMPOSÉS

LA PRISE EN COMPTE SYSTÉMATIQUE DU TEMPS DE RÉUNION ET DE PRÉPARATION SANS ENFANTS DANS LE TEMPS DE TRAVAIL EFFECTIF

UN PLAN MASSIF DE STAGIAIRISATION, À TEMPS PLEIN, DES ADJOINTS D'ANIMATION VACATAIRES AYANT 1 AN DE SERVICE CONTINU ET RÉGULIER

LA RECONNAISSANCE DES DIPLÔMES DANS LE CADRE DU DÉROULEMENT DE CARRIÈRE

LA PRISE EN CHARGE PAR LES EMPLOYEURS DES DIPLÔMES PROFESSIONNELS (BAPAAT, CPJEPS, BPJEPS, DEJEPS OU ENCORE LE DESJEPS)

DES TAUX D'ENCADREMENTS QUI PERMETTENT UN RÉEL TRAVAIL ÉDUCATIF ET NON PAS DE LA « GARDERIE »

L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE CONCOURS ET DE POSTES OUVERTS (REVENIR À UN PAR AN) AFIN DE RÉSORBER LA PRÉCARITÉ DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR ET PERMETTRE AUX COLLECTIVITÉS DE RECRUTER DE FAÇON PÉRENNE

LES 9 ET 10 Mars 2022

**TOUTES ET TOUS EN GREVE
ET EN MANIFESTATION**